

## **Les possibilités d'étudier à l'extérieur du Québec dans les universités partenaires en relations industrielles**

L'importance de s'ouvrir sur le monde n'échappe pas à notre domaine d'études, bien au contraire! Et pour offrir à nos étudiants des possibilités variées de faire un séjour d'études à l'extérieur du Québec, l'École de relations industrielles cherche continuellement à développer des partenariats spécifiques avec des universités de premier plan dans notre domaine. L'Université de Montréal est également signataire de plusieurs ententes à l'international qui ajoutent aux possibilités d'étudier à l'étranger.

La Maison internationale vous sera particulièrement utile pour la préparation de votre dossier et il faut savoir que des dates limites doivent être respectées en vue d'un séjour à l'étranger pour chacune des sessions de l'année. Il faut noter aussi que le nombre de places est en général limité et que la qualité du dossier académique est déterminante. Pour plus de renseignement, veuillez consulter le site Web de la Maison internationale à l'adresse suivante : [www.maisoninternationale.umontreal.ca](http://www.maisoninternationale.umontreal.ca)

Afin de vous encourager à effectuer un séjour d'études au Canada et à l'étranger, nous décrivons ici sommairement les possibilités qui s'offrent à vous.

### **Au Canada :**

Une entente entre l'Université de Montréal, l'Université de Toronto et l'Université de Colombie-Britannique (UBC) permet aux étudiants des cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) d'effectuer un séjour d'études. Dans les deux cas, il s'agit d'universités prestigieuses qui offrent des cours dans notre domaine d'études bien que les programmes d'études supérieures à l'Université de Toronto correspondent davantage à nos propres programmes et offrent plus de possibilités.

L'entente porte le titre : Graduate Exchange Agreement UBC-UDEM-UOFT-MCGILL. Il faut contacter la Maison internationale à ce sujet.

Notez qu'il est par ailleurs possible de vous inscrire à des cours à l'Université McGill en dehors de cette entente des quatre universités mentionnées (comme il est possible de le faire dans d'autres universités québécoises d'ailleurs et cela à tous les cycles) dans le cadre de l'entente entre les universités québécoises du Bureau de coopération interuniversitaire ([www.crepuq.qc.ca](http://www.crepuq.qc.ca)). Il faut toujours dans un tel cas vérifier d'abord

les conditions avec votre responsable de programme à l'École (notamment en ce qui a trait au nombre de crédits permis).

### **Aux États-Unis :**

L'Université de Montréal est partenaire d'un vaste réseau soit le National Student Exchange qui regroupe quelques 130 universités américaines dont plusieurs offrent des programmes pertinents à notre domaine. Vous pouvez consulter à cet effet le site de la Maison internationale :

[www.maisoninternationale.umontreal.ca/nationalstudentexchange](http://www.maisoninternationale.umontreal.ca/nationalstudentexchange)

### **En Europe :**

L'ÉRI est partenaire avec diverses institutions en France et en Belgique. Bien que l'on n'y retrouve pas de programmes de relations industrielles à proprement parler, nos étudiants y bénéficient d'apprentissage très apprécié dans des facultés ou instituts s'intéressant aux enjeux du travail et de l'emploi.

- **L'Institut des sciences du travail de l'Université Catholique de Louvain** (Belgique)

Cette entente permet un échange de part et d'autre pour un maximum de 10 étudiants par année académique. Dans le cas de l'ÉRI, cette entente est ouverte aux étudiants du baccalauréat. À cette fin, des équivalences de cours spécifiques ont déjà été établies entre les deux institutions (consulter le responsable du baccalauréat à cet effet). L'échange est possible aux trimestres d'automne ou d'hiver. Pour en savoir plus sur cette université : [www.uclouvain.be/trav.html](http://www.uclouvain.be/trav.html)
- **L'Université Toulouse 1 Capitole** (France) Master Droit et Sciences du Travail européens

Cette entente permet un échange de part et d'autre pour un maximum de cinq étudiants par année académique. Dans le cas de l'ÉRI, cette entente est ouverte aux étudiants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle mais davantage appropriée à ceux du baccalauréat (bien qu'il s'agisse d'un programme de niveau Master, la formation est essentiellement équivalente à notre premier cycle en RI). Cette institution offrant des stages, il est également possible d'y effectuer le stage obligatoire de notre baccalauréat (celui-ci n'est pas organisé par notre service des stages et

chaque étudiant doit faire sa démarche à cet effet). L'échange est possible aux trimestres d'automne ou d'hiver. Pour en savoir plus sur cette université :

[www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

Et sur le programme de Master Droit et Sciences du Travail européens :

[www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/master-m2-droit-international-europeen-et-compare-specialite-droit-et-sciences-du-travail-europeen-323677.kjsp?RH=1319186557727](http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/master-m2-droit-international-europeen-et-compare-specialite-droit-et-sciences-du-travail-europeen-323677.kjsp?RH=1319186557727)

- **L'Université Jean Monnet, Saint-Étienne** (France) Master 2 Droit et entreprise  
 Cette entente permet un échange de part et d'autre pour un maximum de cinq étudiants par année académique. Dans le cas de l'ÉRI, l'entente offre des possibilités de cours et de stages pour nos étudiants du baccalauréat, soit au trimestre d'automne ou à celui de l'hiver. L'étudiant du baccalauréat peut aller à Saint-Étienne pour y suivre des cours en droit (du programme de Master Droit et Entreprise), en économie et en gestion des ressources humaines (du programme de Master Économie et Gestion) et y effectuer un stage de 130 heures (correspondant au cours REI 3800 Stage à l'étranger) du programme de Master Droit et Entreprise. L'entente ayant été signée avec la Faculté de droit de cette université, il y a davantage de cours à caractère juridique et le stage en entreprise a également une portée plus juridique (droit du travail français ou européen).

Pour en savoir plus sur cette université :

[portail.univ-st-etienne.fr/](http://portail.univ-st-etienne.fr/)

Pour en savoir plus sur les cours du programme de Master Droit et Entreprise :

[dossier.univ-st-etienne.fr/formations/public/DEG/Mast%20DEG%20m%20Droit%20prive%20s%20Droit%20entreprise.pdf](http://dossier.univ-st-etienne.fr/formations/public/DEG/Mast%20DEG%20m%20Droit%20prive%20s%20Droit%20entreprise.pdf)

Pour en savoir plus sur les cours du programme de Master Économie et Gestion :

[dossier.univ-st-etienne.fr/formations/public/DEG/Lic%20DEG%20m%20Eco%20Gestion.pdf](http://dossier.univ-st-etienne.fr/formations/public/DEG/Lic%20DEG%20m%20Eco%20Gestion.pdf)

- **Sciences Po Paris** (France) Master en Gestion des ressources humaines  
 Sciences Po Paris est une des institutions universitaires les plus prestigieuses en France qui offre une formation dans les sciences sociales et les relations internationales dont un Master en GRH qui comporte une formation pluridisciplinaire qui se compare à notre programme de maîtrise en RI.

Cette possibilité de séjour d'études convient plus facilement aux étudiants de la maîtrise avec stage ou avec TD de notre programme qui ont davantage de scolarité de cours à réaliser, bien qu'elle soit ouverte aussi à ceux de la maîtrise avec mémoire (s'ils sont prêts à faire une petite surcharge de scolarité afin de profiter de cette expérience). Le séjour peut-être d'un trimestre (hiver) ou d'une année complète (septembre à mai). S'il est d'un trimestre seulement, celui-ci sera à l'hiver (mi-janvier à mi-mai) et comportera uniquement des cours choisis dans le programme de Master en GRH. Dans ce cas, l'étudiant en échange devra avoir réalisé un minimum de 9 crédits de maîtrise (excluant la propédeutique) avant de participer à l'échange. S'il est d'une année complète, l'étudiant doit être à la maîtrise avec stage, avoir réalisé une année complète (à part la propédeutique si tel est le cas), soit deux trimestres et un minimum de 21 crédits de cours (dont les deux cours obligatoires) avant de participer à l'échange. Celui-ci lui permettra de compléter son parcours de la maîtrise avec ce séjour de deux semestres à Sciences Po. Le lieu de stage (en général une grande entreprise française) est offert par Sciences Po et comporte une rémunération (sujet à confirmation). Ce stage à caractère stratégique se compare à celui de notre maîtrise avec stage et il comporte un rapport de stage présenté à la fin du stage devant un jury.

Nous disposons annuellement de deux places pour nos étudiants pour cet échange qui sera annoncé une ou deux fois par année par courriel à tous les étudiants de la maîtrise de l'ÉRI afin d'exposer les modalités précises. Les candidatures seront étudiées et sélectionnées par le responsable des études de 2<sup>e</sup> cycle de l'ÉRI.

Pour en savoir plus sur cette université : [www.sciencespo.fr](http://www.sciencespo.fr)

Et sur le programme de Master en GRH :

[master.sciences-po.fr/fr/content/master-gestion-des-ressources-humaines](http://master.sciences-po.fr/fr/content/master-gestion-des-ressources-humaines)

### **En Chine :**

Depuis 2010, l'ÉRI a signé des ententes de partenariat avec les universités les plus prestigieuses dans notre domaine d'études afin de favoriser les échanges d'étudiants. Des cours offerts en anglais dans les institutions signataires (y compris à l'ÉRI pour le 2<sup>e</sup> cycle) constituent la condition permettant les échanges entre des universités de langue chinoise et l'Université de Montréal de langue française. Ces cours en anglais sont offerts dans le cadre des écoles internationales d'été (*International Summer School*) entre mai et août selon les institutions ou au trimestre d'automne dans le cas de SUFE à Shanghai. Dans tous les cas, le nombre de places est limité et nous procédons à une

sélection suite à l'annonce du concours faite par courriel à tous les étudiants de la maîtrise de l'ÉRI (généralement en février pour les séjours de l'été à Beijing ou au début du printemps pour le séjour de l'automne à Shanghai). Trois possibilités sont offertes :

- **School of Labor and Human Resources**, Renmin University, Beijing  
Considérée comme la plus prestigieuse école dans notre domaine en Chine, plusieurs cours y sont offerts dans le cadre d'une école d'été internationale qui se déroule en juillet de chaque année. En plus des cours, les professeurs de la SLHR donnent des séminaires spécifiquement à nos étudiants de l'ÉRI sur différentes thématiques du travail, de l'emploi et des ressources humaines en Chine et organisent des visites d'usines. Nous sélectionnons 10 étudiants à chaque année parmi nos étudiants du baccalauréat et de la maîtrise pour cet échange. Au total, ces activités permettent de se faire reconnaître 6 crédits dans votre programme (dont trois crédits en excédent de la scolarité pour les étudiants de la maîtrise).  
Pour en savoir plus sur cette université :  
[lhr.ruc.edu.cn/en/](http://lhr.ruc.edu.cn/en/)
- **School of Labor Economics**, Capital University of Economics and Business, Beijing  
Cette école est une des plus réputées en Chine dans le domaine de l'économie du travail et des relations du travail. Dans le cas de cette institution, il s'agit d'une offre spécifique à nos étudiants du baccalauréat seulement. Jusqu'à quatre de nos étudiants peuvent y suivre deux cours en économie du travail et en relations industrielles offert par la SLE (3 crédits au total correspondant au REI 3810) et y effectuer en parallèle des stages en RI et RH (non-rémunéré) de courte durée en anglais dans quelques milieux de travail à Beijing (3 crédits correspondant au REI 3800) d'une durée d'environ 135 heures. Les deux activités seront réparties sur une période de 5 semaines entre la fin-mai et la fin-juin. Au total, ces activités permettent de se faire reconnaître 6 crédits dans le baccalauréat en RI.  
Pour en savoir plus sur cette université :  
[www.cueb.edu.cn/English/GeneralInformation.htm](http://www.cueb.edu.cn/English/GeneralInformation.htm)
- **School of Law**, Shanghai University of Finance and Economics (SUFU), Shanghai  
Cette entente avec cette faculté réputée en droit du travail en Chine permet à deux de nos étudiants de la maîtrise en RI particulièrement intéressés par les enjeux juridiques du travail d'effectuer un séjour d'études et de stage à l'automne, soit de septembre au début décembre. Un cours (en anglais) sera

dispensé sur 12 semaines portant sur le droit du travail chinois et offert à des étudiants internationaux. En parallèle, l'étudiant effectuera deux journées de stage par semaine dans des firmes de juristes spécialisées en droit du travail chinois ou des firmes permettant un stage en gestion des ressources humaines. Ces stages seront en anglais. Au total, ces activités permettent de se faire reconnaître 6 crédits dans votre programme (dont trois crédits en excédent de la scolarité de la maîtrise, soit ceux correspondant au stage). Le premier séjour commencera en septembre 2015.

Pour en savoir plus sur cette université :

[www.shufe.edu.cn/structure/english/Academics/SchoolofLaw.htm](http://www.shufe.edu.cn/structure/english/Academics/SchoolofLaw.htm)

---

Note : les étudiants qui souhaitent effectuer un séjour d'études à l'étranger peuvent choisir le cheminement international. Ce cheminement est offert aux étudiants du baccalauréat ayant cumulé une moyenne de 3,0 et plus, et octroie la mention « Cheminement international » sur le diplôme. Deux options sont possibles : (1) Faire 12 crédits de cours du bloc 72X, ou (2) Faire le stage REI3690 de 9 crédits du bloc 72F et faire 3 crédits de cours du bloc 72X.

[eri.umontreal.ca/programmes-cours/programme-de-1er-cycle/cheminement-international/](http://eri.umontreal.ca/programmes-cours/programme-de-1er-cycle/cheminement-international/)

---

Mis à jour Janvier 2015.